

établi le : 12/07/2021 valable jusqu'au : 11/07/2031

n°: 2D20210532L1A

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <url\_gouv\_guide\_pédagogique>

<photo du bien>

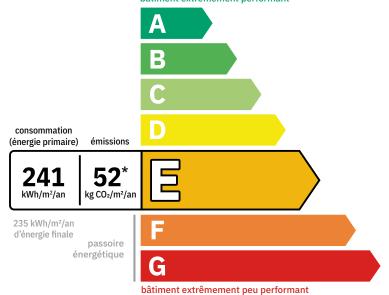
adresse: 42 bd de la République, 26000 Valence

type de bien : immeuble collectif année de construction : 1960 surface de référence: 935m² nombre de logements : 15

propriétaire : Syndicat des copropriétaires adresse : 25 place de la Mairie, 26000 Valence

#### Performance énergétique et climatique

bâtiment extrêmement performant



\* Dont émissions de gaz
à effet de serre

peu d'émissions de CO<sub>2</sub>

A
B
C
D
F
G
émissions de CO<sub>2</sub>
très importantes

Ce bâtiment émet 49 124kg de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent de 254 533 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies

utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.).

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du bâtiment et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6.

#### Estimation des coûts annuels d'énergie du bâtiment

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre bâtiment et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 les détails par poste.



entre **13 680€** et **18 560€** par an

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ?

Informations diagnostiqueur

**PM Diagnostics** 12 rue de la Liberté, 26000 Valence

diagnostiqueur: Pierre Martin

tel: 04 88 22 33 09

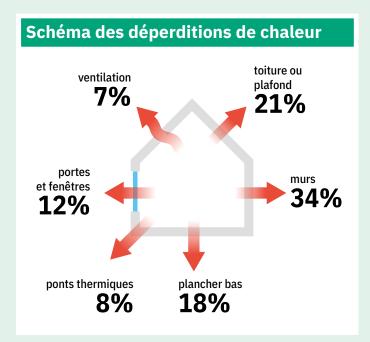
email: Pierre@pm-diagnostics.fr n° de certification: FR410230 49 organisme de certification: CERTIF 311



LIAM

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE: Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (https://observatoire-dpe.ademe.fr/).

## DPE diagnostic de performance énergétique (bâtiment d'habitation collectif)





# Système de ventilation en place



Ventilation mécanique contrôlée simple flux autoréglable.





# Les caractéristiques de votre bâtiment améliorant le confort d'été :





bonne inertie du bâtiment

fenêtres équipées de volets extérieurs

#### Pour améliorer le confort d'été :



Faites isoler la toiture du bâtiment.

## Production d'énergies renouvelables

Ce bâtiment n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergies renouvelables.

#### **Diverses solutions existent:**



pompe à chaleur



chauffe eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



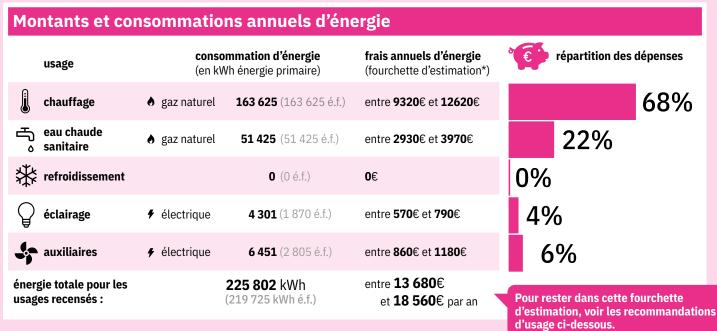
géothermie



réseau de chaleur vertueux



chauffage au bois



Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude moyenne de 105ℓ par logement et par jour.

é.f. → énergie finale

⚠ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

#### Recommandations d'usage pour votre bâtiment

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



#### Température recommandée en hiver → 19°C Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est -16% sur votre facture

**astuces** (plus facile si le bâtiment dispose de solutions de pilotage efficaces)

- → Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- → Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

#### astuces

- → Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- → Aérez votre logement la nuit.



# Consommation recommandée par logement → 105ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface d'un logement moyen (1-2 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40ℓ.

43 l consommés en moins par jour,

c'est -29% sur votre facture

#### astuces

- → Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- → Réduisez la durée des douches.



<sup>\*</sup> Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

#### DPE diagnostic de performance énergétique (bâtiment d'habitation collectif)

Voir en annexe le descriptif détaillé du bâtiment et de ses équipements.

Vue d'ensemble du bâtiment description isolation murs Murs en blocs de béton pleins donnant sur l'extérieur, sans isolation. insuffisante Dalle béton donnant sur un sous-sol non chauffé, isolation inconnue. plancher bas toiture/plafond Dalle béton donnant sur l'extérieur, sans isolation. insuffisante Portes bois opaques pleines. Portes PVC opaques pleines. Fenêtres coulissantes bois, simple vitrage et volets roulants bois. portes et fenêtres Fenêtres coulissantes PVC, double vitrage et volets roulants PVC.

> Fenêtres coulissantes bois, simple vitrage et volets roulants bois. Fenêtres coulissantes PVC, double vitrage et volets roulants PVC.

Vue	Vue d'ensemble des équipements			
		description		
	chauffage	Chaudière gaz standard double service chauffage et ECS installée entre 2001 et 2015 sur radiateurs à eau chaude (système collectif).		
₽	eau chaude sanitaire	Chaudière gaz standard double service chauffage et ECS installée entre 2001 et 2015, à accumulation avec ballon séparé, réseau bouclé (système collectif).		
**	climatisation	Sans objet		
4	ventilation	VMC simple flux autoréglable installée avant 1982.		
	pilotage	Radiateurs avec robinet thermostatique.		

#### Recommandations de gestion et d'entretien des équipements Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre bâtiment sont essentiels. type d'entretien Ne pas obstruer les entrées d'air. Les nettoyer à l'aide d'un chiffon sec $\rightarrow au$ moins 1 fois par an Nettoyer les bouches d'extraction $\rightarrow$ au moins 2 fois par an ventilation Entretien des conduits par un professionnel $\rightarrow$ tous les 3 à 5 ans Aérer les pièces 5 minutes par jour, fenêtres grandes ouvertes. Entretien obligatoire par un professionnel → 1 fois par an chaudière Abaisser la température de 2 à 3°C la nuit. radiateurs Dépoussiérer les radiateurs régulièrement. Faire désembouer le circuit de chauffage par un professionnel → tous les 10 αns circuit de chauffage Veiller au bon équilibrage de l'installation de chauffage. chauffe-eau Régler la température du chauffe-eau entre 55 et 60°C. éclairages Nettoyer les ampoules et les luminaires.

**p.4** 

#### Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre bâtiment et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un bâtiment très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre bâtiment (voir packs de travaux 1+ 2 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 1 avant le pack 2). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

# Les travaux essentiels montant estimé : 90 000 à 150 000€

lot	lot description		
toiture et combles	Isolation de la toiture par l'extérieur.  Ne surtout pas isoler en sous-face une dalle de béton car cela risquerait de causer la stagnation de l'humidité dans la dalle et une détérioration rapide de la toiture.  A travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R = 10 m <sup>2</sup> .K/W	
murs	Isolation des murs par l'extérieur. Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible.  \( \text{\text{L}}\) travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R = 6 m <sup>2</sup> .K/W	
chauffage	Calorifugeage du réseau de distribution hors volume chauffé.		
eau chaude sanitaire	Calorifugeage du réseau de distribution hors volume chauffé.		

# Les travaux à envisager montant estimé : 80 000 à 140 000€

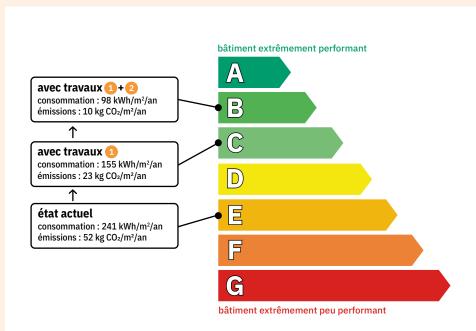
lot		description	performance recommandée
٠ پ	eau chaude sanitaire	Remplacer la chaudière actuelle par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS.	SCOP = 4
	chauffage	Remplacer la chaudière actuelle par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS.	COP = 4
	portes et fenêtres	Remplacer les fenêtres PVC simple vitrage par des fenêtres PVC double vitrage à isolation renforcée.  \[ \text{\Lambda} travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme \]	Uw = 1,3 W/m <sup>2</sup> .K, Sw = 0,42
4	ventilation	Installer une VMC hydroréglable type B.	

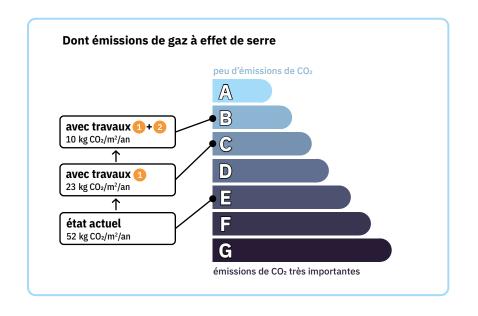
#### **Commentaires:**

## DPE diagnostic de performance énergétique (bâtiment d'habitation collectif)

## Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

## Évolution de la performance après travaux









Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028. DPE / ANNEXES p.7

## Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par CERTIF 311, 3 rue Albain Durand 26000 Valence.

référence du logiciel validé : TEST LOGICIEL v1

référence du DPE : **2D20210532** méthode de calcul : **3CL-DPE 2021** date de visite du bien : **12/07/2021** invariant fiscal du logement : **1234567890** 

Numéro d'immatriculation de la copropriété : TC6670042 référence de la parcelle cadastrale : 000AN0055

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

- → plans de l'immeuble
- → contrat d'exploitation de la chaudière

Rapport d'entretien ou d'inspection de la chaudière joint au diagnostic

La <u>surface de référence</u> d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.



Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
département		26
altitude	données en ligne	128 m
type de bien	nesurée ou observée	immeuble collectif
année de construction	≈ estimée	1960
surface de référence du bâtiment	odocument fourni	980 m²
nombre de niveaux du bâtiment	nesurée ou observée	5
hauteur moyenne sous plafond	nesurée ou observée	2,50 m
nb. de logements du bâtiment	odocument fourni	15

DPE / ANNEXES p.8

# Fiche technique du bâtiment (suite)

		<b></b>
murs		
		<b></b>
		•••
plancher bas		•••
4-14		
toiture/plafonds		
fenêtres / baies		
reflettes / bales		
	•••	<del></del>
portes		
portes	•••	···
	···	···
	•••	
ponts thermiques	···	
,		
		· <del>············</del> ·

équipements

enveloppe

système de ventilation	 
système de chauffage	 
production d'eau chaude sanitaire	 
climatisation	 